

LOUIS-FRANÇOIS FRAEYS (1849)

FRAEYS, *Louis-François*, naquit à Thourout, le 31 août 1817. Dès son jeune âge, il fit preuve d'une vive intelligence et d'une grande aptitude aux travaux de l'esprit.

Le goût pour l'étude des sciences naturelles et surtout de la médecine se manifesta chez lui de bonne heure comme une véritable vocation.

Après de bonnes études moyennes, il devint élève de l'Université de Gand. L'esprit d'observation qui le caractérisait se développa sous la direction de maîtres habiles, tels que Jos. Plateau et J. Kickx, et lui fit acquérir rapidement les connaissances préparatoires à la médecine. Devenu élève de la Faculté de médecine, il y rencontra des professeurs dont la réputation était universelle : Kluyskens, Burggraeve, Guislain, Verbeeck, Van Coetsem contribuèrent simultanément à sa formation. Dès 1839, Fraeys fut attaché à la clinique chirurgicale, en qualité de chef de clinique.

Les brillantes qualités du professeur Kluyskens eurent bientôt ébloui le jeune chef de clinique au point que celui-ci résolut de s'appliquer spécialement à la chirurgie. Aussi son passage par la clinique chirurgicale fut-il marqué par des observations d'un haut intérêt scientifique.

Le concours universitaire venait d'être organisé en 1841. Fraeys n'hésita pas, il se décida à affronter la lutte et envoya un important mémoire en réponse à la question de médecine (matières spéciales). Il obtint 14 points sur 18, chiffre maximum à accorder par le jury à un travail parfait : le jeune candidat en médecine fut donc admis aux deux épreuves subséquentes du concours.

Comme question traitée en loge et désignée par le sort, il

eut à : « Décrire les caractères physiologiques du sang et ses principales altérations pathologiques connues aujourd'hui. » Immédiatement après la défense publique du mémoire, Fraeys fut proclamé premier en médecine.

Il serait superflu d'insister sur la portée scientifique de ce travail. Disons que le jury d'examen était composé des professeurs François, Graux, Hensmans et Spring, à qui fut adjoint comme président le Dr Lanthier, de Louvain. Ces noms proclament assez haut le mérite du lauréat.

Un arrêté royal du 22 septembre 1845 avait organisé l'institution des agrégés. Ceux-ci, d'après l'arrêté même, devaient être choisis parmi les jeunes docteurs qui s'étaient distingués dans leurs études et par leurs travaux scientifiques. Fraeys était tout naturellement désigné au choix du Gouvernement; aussi, l'arrêté royal, qui le nomma agrégé en médecine, parut-il dès le 30 décembre 1845.

Par dépêche du ministre de l'Intérieur, du 12 mars 1846, Fraeys fut chargé de présider aux exercices pratiques dans la clinique des accouchements. Ces fonctions, absolument gratuites, lui fournirent l'occasion de faire une étude spéciale de l'obstétrique. L'avenir nous prouvera avec quel succès il remplit cette mission toute de dévouement.

Par arrêté ministériel du 9 janvier 1849, il fut attaché comme adjoint au cours de clinique des accouchements. C'est à partir de ce moment seulement que le Gouvernement lui accorda une indemnité, minime d'ailleurs, vu les services qu'il ne cessait de rendre.

Par un nouvel arrêté ministériel du 6 juillet 1849, le jeune agrégé fut chargé du cours d'hygiène pendant la période triennale de 1849 à 1852.

Le 11 octobre 1852 et le 7 octobre 1853, il fut chargé, pour un an, de faire à la Faculté de médecine le cours de thérapeutique générale et de pharmacodynamique.

Un arrêté royal du 26 juillet 1854 nomma enfin L.-F. Fraeys professeur extraordinaire à la Faculté de médecine et plaça dans ses attributions les cours d'hygiène, de pathologie géné-

rale, de thérapeutique générale et de pharmacodynamique.

Par arrêté royal du 6 décembre 1858, Fraeys fut, à sa demande, déchargé du cours d'hygiène et de pathologie générale et chargé des cours théorique et pratique des accouchements en remplacement du professeur Lados.

Un arrêté ministériel du 17 septembre 1862 le chargea de faire un cours spécial théorique et pratique des maladies des poumons et du cœur.

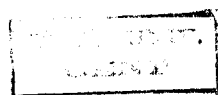
Un arrêté royal du 12 septembre 1863 le déchargea, à sa demande, du cours théorique et pratique des accouchements, qui fut placé dans les attributions du Dr Van Leynseele, et du cours de thérapeutique générale et de pharmacodynamique qui fut ajouté aux attributions de Du Moulin, et le chargea du cours de pathologie et de thérapeutique spéciales des maladies internes et de la clinique interne, en remplacement du professeur Van Coetsem, décédé.

Un arrêté royal du 27 septembre 1868 le déchargea du cours de pathologie et de thérapeutique spéciales des maladies internes, cours placé dans les attributions de Poirier.

En parcourant le nombre, l'étendue et la variété des cours, dont le professeur Fraeys fut successivement chargé, on se demande comment il fut possible qu'un seul homme ait suffi à une œuvre aussi colossale; on s'arrête stupéfait devant la facilité avec laquelle le professeur Fraeys sut s'assimiler des branches de médecine aussi différentes; et l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus ou la vaste intelligence qui permit à Fraeys de mener à bien un travail aussi étendu que disparate ou le dévouement de l'homme de bien, qui s'oublia lui-même pour ne considérer que les intérêts supérieurs de l'Alma Mater gantoise.

Cette conduite admirable, le Recteur Andries⁽¹⁾ la caractérisa en ces termes : « Chaque fois que l'administration fait » appel au zèle et au dévouement de ce professeur, elle est » certaine de ne pas le faire en vain. »

(1) Rapport sur la situation de l'Université de Gand pendant l'année académique 1867-1868.



Fraeys ne fut pas seulement un professeur distingué, il fut encore un praticien de haut mérite. A l'Hôpital civil de Gand, dont il fut successivement médecin-adjoint et médecin titulaire (1860), il se dévoua avec un zèle admirable au soulagement des misères des déshérités de la fortune. Il était également recherché comme consultant dans les familles; mais il ne cultiva jamais la clientèle privée au détriment de ses devoirs académiques; il y consacra le temps qui lui restait en dehors de la préparation de ses cours et des visites de ses malades de l'hôpital.

Le travail exclusivement scientifique de Fraeys dut se ressentir nécessairement de la multiplicité de ces occupations très absorbantes. Cependant, ses publications sont loin d'être négligeables; elles se rapportent aux diverses branches de la médecine, qu'il a été appelé à étudier d'une façon particulière.

Comme candidat en médecine, il publia le grand mémoire couronné, en réponse à la question : *Décrire les préparations mercurielles usitées en médecine, 1842.*

Puis, dans deux mémoires publiés dans les Annales de la Société de médecine de Gand, il résolut la question du diagnostic et du traitement de l'anévrysme de l'artère vertébrale. A la suite de ces travaux, Fraeys fut élu membre résidant de la Société de médecine de Gand, et dans la même séance (juin 1849), il fut proclamé secrétaire-adjoint, de la même Société, fonction qu'il conserva jusqu'en 1860.

La même année, il publia dans nos Annales un coup d'œil comparatif sur le mode d'action du forceps et du levier. Cette étude d'apparence modeste offrait un intérêt réel pour le temps où elle parut. Plus tard, en 1861, il compléta ce travail par des faits d'observation empruntés à sa pratique personnelle.

C'est par ses leçons théoriques et pratiques et par les discussions, qui eurent lieu au sein de la Société de médecine, qu'il faut apprendre à connaître Fraeys à sa juste valeur. C'est là qu'il faut apprécier le professeur; c'est de la bouche même du savant qu'il faut recueillir tout ce que l'expérience, l'observation personnelle et l'étude des auteurs avaient accumulé

de connaissances dans son esprit. Son diagnostic, au lit du malade, était d'un sûreté remarquable : nul n'examinait ses malades avec plus de patience, avec plus d'attention. Il était parfaitement au courant de toutes les méthodes et de tous les procédés d'investigation connus dans ce temps et il les appliquait, je puis le dire, presque à la perfection. Nul médecin, mieux que lui, ne maniait le stéthoscope. Les moindres anomalies de la circulation et de la respiration étaient saisies et interprétées à la lumière de sa vaste expérience : avec son stéthoscope très simple, en bois (il n'en voulut jamais d'autre), il explorait jusqu'au fond les organes du malade, il reconnaissait les secrets intimes des valvules cardiaques et des échanges gazeux du poumon. La palpation, la percussion étaient pratiquées par lui de main de maître.

Que dirai-je de l'*oculus medicus*, de ce coup d'œil, dans lequel il enveloppait le malade et qui par une rapide et savante analyse des symptômes lui permettait presque toujours d'entrevoir aussitôt, sinon de reconnaître le mal dont souffrait le patient. Toute cette science n'a pas été publiée dans des livres !

Ces trésors d'expérience et d'observation n'ont été livrés qu'à une publicité restreinte ; ses élèves seuls ont appris, à son école, à appliquer les principes qu'il professait et tous ont pu admirer chez lui cette méthode simple, qui va droit au but, qui reconnaît le mal et lui oppose le remède. Les générations médicales, élevées à l'école de Fraeys, ont conservé du maître éminent un souvenir reconnaissant et respectueux. Son enseignement, dont la misère humaine est appelée à bénéficier encore et toujours, se perpétuera dans les élèves qu'il a formés.

Louis Fraeys a été un des professeurs les plus considérables de la Faculté de médecine : dans son enseignement si varié, il a montré des qualités de premier ordre, une science étendue, un esprit original et puissant, une très grande expérience médicale ; chez lui le savant et le professeur étaient également remarquables ⁽¹⁾.

(1) Exposé de la situation de l'Université pendant l'année académique 1884-1885, par M. Callier, recteur sortant, p. 74.

Dans les archives de la Société de médecine, on trouve en plusieurs endroits, comme des traînées lumineuses de la rectitude du jugement et de la vaste érudition de Fraeys. Je vise spécialement ces discussions remarquables, où Fraeys intervint fréquemment, non pas par de longs discours, mais par un exposé net et concis de ses convictions scientifiques.

Le bulletin de la Société de médecine à partir de 1849 jusqu'en 1859, contient de lui des communications très importantes sur plusieurs questions controversées. En 1849, Fraeys insiste sur la cause réelle du choléra, notamment sur la malpropreté. En 1855, il intervient pour bien spécifier les formes larvées de la fièvre intermittente : il établit nettement qu'il ne faut en aucune façon rattacher le croup à la malaria. Dans la séance de février-mars 1858, il définit l'action du chlorate de potasse et précise les indications de ce médicament. Il faut lire tout entier son rapport sur l'urémie⁽¹⁾, ainsi que la remarquable discussion qui suivit sa lecture. Fraeys, à la lumière de ses vastes connaissances, entrevoit dans son esprit les diverses intoxications spécifiques produites par les maladies infectieuses ; il affirme que ces intoxications se révèlent au lit du malade par des symptômes spéciaux, très différents de ceux qui sont consécutifs à la maladie de Bright. Du Moulin avait appelé ce discours une savante dissertation. Au moment actuel, malgré l'avancement de sciences médicales, et surtout en raison même des progrès modernes, nous n'hésitons pas à appuyer l'appréciation de Du Moulin. C'est que Fraeys était alors en pleine maturité de talent : la maladie n'avait pas encore produit chez lui la diminution de forces, qu'il éprouvera plus tard.

Enfin, dans la séance d'avril 1859, Fraeys basant sa manière de voir sur de nombreux faits d'autopsie de personnes mortes à la suite de fièvre puerpérale, prononçait ces paroles mémorables, dignes d'être rappelées, car elles devançaient de vingt ans la célèbre doctrine de Cohnheim : « Il faut croire, qu'en

(1) *Bulletin de la Société de médecine de Gand*, 1855, p. 235.

» pareil cas (péritonite puerpérale) le pus s'exhale à la surface
» du péritoine, comme le fait continuellement la sérosité dans
» l'état de santé le plus parfait. »

En 1862, il intervint une dernière fois dans les discussions de la Société de médecine, pour préciser encore les indications du levier en obstétrique.

Fraeys était en général très bref quand il prenait la parole ; aussi était-ce une bonne fortune que de l'entendre, même après les discours si goûtés cependant des Kluyskens, des Guislain, des Burggraeve, des Soupart ! C'est que Fraeys parlait le langage des faits vécus : il détestait les longues phrases, mais il aimait à faire à ses collègues comme à ses élèves le récit substantiel des faits qu'il avait su observer et comprendre.

Chez Fraeys, l'homme n'était pas moins remarquable que le professeur, le médecin et le savant. Tous ceux qui l'ont connu de près avec son caractère primesautier, parfois rude et impétueux, mais largement tempéré par un cœur droit, compatissant et aimant, ne lui ont pas marchandé leur estime, je dirai leur affection. Comme l'a dit M. le professeur Callier : « Fraeys était la bonté, la générosité, la loyauté mêmes. »

Fraeys avait été nommé de bonne heure médecin-adjoint à l'Hôpital civil de Gand : en 1860, il devint médecin titulaire. Il était membre correspondant de l'Académie de médecine de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes.

Le 8 septembre 1865, il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold et, le 18 octobre 1877, il fut promu au grade d'officier du même ordre.

De nombreux élèves et anciens élèves s'étaient réunis pour présenter l'hommage de leurs félicitations au maître récemment élevé au grade d'officier de l'Ordre de Léopold. Fraeys les accueillit cordialement, mais il déclina sans affectation aucune, l'offre de son portrait peint à l'huile, qui lui fut faite à cette même occasion. Le caractère de Fraeys ne permettait pas d'espérer qu'il revînt sur une décision aussi nettement formulée.

Par arrêté royal du 13 octobre 1879, Fraeys fut déclaré professeur émérite. Il n'avait pas encore atteint l'époque du *solvit senescentem* et l'on pouvait espérer qu'il jouirait longtemps du repos, auquel une vie si bien remplie lui donnait tous les droits. Cet espoir ne devait pas, hélas, se réaliser! Louis-François Fraeys succomba à une affection cardiaque, le 18 janvier 1885, à l'âge de soixante-huit ans. Modeste jusqu'au bout de sa carrière, Fraeys avait décliné les honneurs académiques et, sur son désir formel, aucun discours ne fut prononcé lors de ses funérailles.

C. VERSTRAETEN.

